

Territoire de Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique

Un territoire littoral urbain et rural

Composé des communautés d'agglomération de Rochefort Océan et Royan Atlantique et du PETR du Pays de Marennes Oléron, le territoire de contractualisation couvre 74 communes, réparties dans 4 EPCI et regroupe 181 000 habitants. Ce territoire littoral est animé par 2 grands pôles urbains, Rochefort et Royan (respectivement 19 750 et 14 500 emplois), et les petits pôles de La Tremblade, Marennes, et Saint-Pierre d'Oléron (de 3 000 à 3 400 emplois chacun). Les 5 pôles de ce territoire relativement dense concentrent 56 % de la population et 70% des emplois du territoire, tandis que près de ¾ de la superficie du territoire est couverte par des espaces ruraux et périurbains.

Il intègre une part importante de l'espace littoral charentais, comporte une partie estuarienne et des îles (l'Île d'Oléron, l'Île d'Aix, l'Île Madame). Cette situation géographique, ainsi que la diversité de son patrimoine naturel qui lui vaut une très forte attractivité le soumet à de fortes contraintes (marais, zones submersibles, ressources en eau potable, disponibilité foncière, etc.).

Le territoire entretient des relations importantes avec les pôles et territoires environnants, en raison notamment de l'appartenance de ses deux grands pôles aux systèmes urbains charentais La Rochelle-Rochefort, Royan-Saintes-Cognac-Angoulême.

Il bénéficie d'infrastructures routières structurantes qui le placent à proximité de La Rochelle, à moins de 2h de Bordeaux et Poitiers, à 2h de Nantes.

Une économie à dominante présentielle relativement résiliente

Le territoire a connu des mutations économiques moins profondes que les territoires de référence¹ sur les 40 dernières années. La sphère productive, qui était déjà sous-représentée en 1975, s'est réduite comme dans les autres territoires. En 2013, elle ne concentre plus que 25 % des emplois. Le poids de la sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des populations résidentes et des touristes, s'est en contrepartie renforcé (passant de 62 % à 75 % des emplois), sous l'effet du dynamisme de cette sphère, même s'il a été moindre que dans les territoires de référence. La prédominance de la sphère présentielle est parmi les plus importantes des territoires de contractualisation néo-aquitains.

Plusieurs secteurs à dominante présentielle spécialisent le tissu économique : l'hébergement médico-social-action sociale, les arts-spectacles-activités

¹ Les territoires de référence sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France métropolitaine hors Ile-de-France) et la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains autour de pôles de 10 000 à 40 000 emplois .

récréatives, l'hébergement-restauration, et le commerce - réparation automobile. Mais ses spécificités les plus fortes relèvent de deux secteurs productifs, la fabrication de matériels de transport, plus particulièrement la construction aéronautique et spatiale et les activités d'agriculture-sylviculture-pêche, parmi lesquelles, les activités de pêche et de conchyliculture contribuent aussi à l'identité du territoire et participent à sa notoriété.

Le territoire s'est montré relativement résilient face à la crise. Touché par les cycles récessifs 2008-2009 et 2011-2014 avec une intensité proche de la moyenne régionale, il a su tirer profit des cycles de reprise pour recréer des emplois, notamment sur la période 2009-2011, et plus modérément depuis 2014. Cela s'est traduit sur l'ensemble de la période 2008-2016 par une légère progression de l'emploi salarié privé. L'hébergement médico-social-action sociale, la santé et les services administratifs et de soutien ont enregistré des progressions d'emploi significatives. Dans le même temps, la construction, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et l'hébergement-restauration, lié au tourisme, ont accusé des pertes conséquentes.

La dynamique de création d'établissement, sensiblement moindre que dans les territoires de référence, nuance la vitalité du tissu économique. Comme ailleurs elle s'est ralentie fortement entre 2011 et 2016, et continue de décroître en fin de période, alors qu'elle se stabilise dans la région et en province. La CA Rochefort Océan et la CC du Bassin de Marennes, plutôt créatrices en début de période, enregistrent elles aussi un faible taux de création d'établissement en fin de période.

Une place importante du tourisme et des pensions de retraite dans le processus de captation de revenus

Le territoire fait partie des territoires de contractualisation néo-aquitains littoraux dont la densité d'hébergement touristique est la plus importante. Il met à profit une diversité d'atouts naturels (marais, dunes, estrans, massifs forestiers, îles etc.) et compte plusieurs sites classés (l'Ile d'Oléron, le marais de Brouage, l'estuaire de la Charente notamment) complétés d'atouts patrimoniaux, architecturaux, culturels, et de la présence d'équipements thermaux et touristiques. **Les revenus touristiques semblent occuper une bonne place dans le processus de captation de revenus du territoire.**

Le poids nettement plus élevé qu'en région des pensions de retraite dans le revenu disponible des ménages laisse aussi entrevoir **une place très importante de ces pensions** dans le processus de captation de revenus par le territoire. Le vieillissement accentué de la population et le niveau élevé du montant moyen des retraites perçues y contribuent.

A l'inverse, **le territoire semble capter des revenus pendulaires limités.** Les actifs qui résident dans le territoire et qui travaillent à l'extérieur sont relativement peu nombreux. Ils « importent » donc des revenus susceptibles d'être consommés sur le territoire inférieurs à la moyenne régionale.

Le bilan des relations d'interdépendance qu'entretient le territoire avec ses voisins en matière de déplacement domicile-travail se solde par un relatif équilibre entre éviation et captation de revenus pendulaires : les actifs résidant hors du territoire qui viennent y travailler sont aussi nombreux que les actifs résidents travaillant hors du territoire. Le profit que tire le territoire de la proximité des agglomérations de La Rochelle et de Saintes, avec lesquelles il fait système, est annulé par la fonction de centralité qu'exercent la CA Rochefort Océan et la CA Royan Atlantique sur les CC voisines extérieures au territoire.

Par ailleurs, la nette sous-représentation des actifs travaillant dans la sphère productive suggère **une sous-représentation des revenus productifs exportateurs.**

Des signes de fragilité du modèle de développement

Ces différents constats, surreprésentation des revenus touristiques et des pensions de retraite dans le processus de captation de revenus, sous-représentation des revenus productifs, laissent entrevoir des déséquilibres dans la trajectoire de développement du territoire. Ils se traduisent d'ores et déjà par des signaux qui interpellent. D'une part, **le processus de captation de revenus extérieurs puis de redistribution dans l'économie locale n'est pas optimal.** En effet, malgré une forte orientation présentielle de l'économie, la densité d'emplois de cette sphère économique rapportée à la population résidente reste inférieure à la moyenne régionale ou nationale. D'autre part, **la situation sociale du territoire affiche des fragilités.**

Ces déséquilibres ou fragilités appellent une diversification de l'économie et une optimisation de la redistribution des revenus extérieurs dans l'économie locale.

Une situation sociale fragile

Les fragilités sociales sont en effet de diverse nature : contrats précaires, chômage très élevé, importantes disparités de niveau de vie selon les espaces, bas niveau de qualification de la population.

Le niveau de précarité de l'emploi est relativement prononcé sur le territoire. Les CDD notamment y sont surreprésentés. La saisonnalité des emplois touristiques y contribue. **Le taux de chômage est parmi les plus élevés des territoires de contractualisation néo-aquitains** même s'il progresse moins entre 2008 et 2013, en raison probablement d'une situation économique plus favorable localement.

Les disparités de niveau de vie selon les zones qui composent le territoire de contractualisation sont marquées. Les niveaux de vie médian des ménages et des catégories les plus riches sont en effet élevés dans les zones littorales à fort potentiel touristique de la CA Royan Atlantique et de la CC de l'Île d'Oléron, tirés vers le haut par les revenus des ménages âgés, tandis qu'ils sont sensiblement plus bas dans la CA Rochefort Océan et la CC du Bassin de Marennes. Au sein de

la CA Royan Atlantique, la partie estuarienne au sud de Meschers-sur-Gironde apparaît défavorisée. Dans les 4 EPCI, le niveau de vie médian des ménages en âge d'activité est moins élevé que le niveau de vie médian régional.

Le faible niveau de qualification de la population, qui se vérifie chez les jeunes comme chez les plus de 40 ans, pèse sur la capacité du territoire à se diversifier. Il en est de même de la sous-représentation des emplois des fonctions métropolitaines, qui se concentrent habituellement dans les grandes aires urbaines et sont générateurs de dynamisme économique. Et ce, malgré la présence de deux grands pôles urbains sur le territoire.

Une forte attractivité territoriale à maîtriser et orienter vers des jeunes actifs et des cadres

Le dynamisme démographique, particulièrement soutenu depuis les années 1990, résulte d'un solde migratoire important, démontrant **une attractivité territoriale très forte**. Le solde naturel, négatif et d'intensité croissante, atténué cependant la progression démographique, notamment sur la période récente (2008-2013). Le territoire est marqué par **un vieillissement très prononcé de sa population** : les plus de 60 ans sont 1,4 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. Le jeu des migrations ne limite pas ce vieillissement. Le territoire attire en effet des retraités, comme des actifs. Il voit partir presque autant d'actifs qu'il en attire et, comme dans les territoires qui n'ont pas une vocation universitaire, les jeunes étudiants le quittent pour poursuivre leurs études.

Conséquence de ce vieillissement, la population active âgée de 15 à 64 ans progresse peu et témoigne **d'un relativement faible potentiel de renouvellement de la ressource en main d'œuvre**. Le vieillissement particulièrement prononcé des agriculteurs exploitants, des artisans-commerçants-chefs d'entreprise et des cadres **alerte sur le renouvellement de la population qualifiée et la transmission d'entreprise**.

L'accueil de jeunes actifs et d'actifs qualifiés est donc un enjeu.

Le territoire a de ce point de vue de véritables atouts, qu'il utilise déjà pour attirer résidents et touristes.

Outre ses aménités littorales, il dispose d'une part d'un niveau d'équipement plutôt élevé. D'autre part, le parc de logement, en forte progression, présente des caractéristiques propices : il est plutôt récent, il se renouvelle plus que dans les territoires de référence.

Cependant de fortes tensions existent sur le marché foncier et sur le marché immobilier, révélées par un taux de logements vacants particulièrement bas, la vocation touristique des logements y contribuant aussi.

Les mobilités occasionnées par les déplacements domicile-travail et par les flux de déplacements touristiques en période estivale sont intenses.

Ces constats appellent une amélioration des conditions d'accueil sur le territoire (notamment une offre de logement de qualité).

Ces éléments interpellent la capacité du territoire à **assurer une attractivité durable**, respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux.

Des enjeux stratégiques

ENJEU 1 : Diversifier le tissu économique local, le rééquilibrer et consolider son attractivité, notamment en lien avec la croissance bleue

L'optimisation du processus de captation de revenus extérieurs, et de redistribution dans l'économie locale suppose de dynamiser et consolider les activités productives et activités à forte valeur ajoutée, et de renforcer le dynamisme des activités présentes qui, tout en marquant fortement l'orientation économique du territoire, apparaissent sous-représentées au regard de sa forte attractivité. La dynamisation des activités productives passe par la consolidation de filières déjà présentes (aéronautique, construction nautique, agriculture-conchyliculture-pêche notamment) et par le développement de nouvelles filières relatives à la croissance bleue. Le développement des activités présentes vise à accompagner l'accueil touristique, comme l'accueil de nouveaux habitants, et à répondre aux besoins des populations sur le territoire. Ces développements sont à accompagner d'une évolution des compétences et savoir-faire.

ENJEU 2 : Concilier valorisation et préservation des patrimoines (naturel, paysager, historique) dans une approche économique et durable

Le territoire bénéficie d'une diversité de ressources patrimoniales (patrimoines naturel, paysager, historique), atout majeur qu'il s'agit de préserver et valoriser. Cet enjeu met l'accent sur une approche durable de l'économie et des modes de vie, incontournable pour protéger les ressources, lutter contre les changements climatiques, développer des modes de production et de consommation responsable. S'il suppose une adaptation des activités économiques aux contraintes environnementales, cet enjeu est aussi de nature à avoir des retombées économiques positives, notamment sur la durabilité des filières agricoles et conchyliques, touristiques, etc.

ENJEU 3 : Développer un cadre de vie au service de l'accueil et du maintien de la population en territoire littoral

Le vieillissement prononcé de la population nécessite l'accueil de jeunes actifs, qualifiés pour renouveler la main d'œuvre et répondre aux développements économiques à conduire.

Ainsi, il s'agit de développer un cadre de vie au service des besoins de la population présente et de l'accueil de ces publics. Cela requiert l'amélioration et

l'adaptation de l'offre de services et d'équipements, l'offre de logement et ainsi que l'amélioration des conditions de mobilité, en prenant en compte la diversité des publics et une approche durable.

ENJEU 4 : Explorer et tirer profit du fort potentiel non exploité de la croissance bleue qu'offre le territoire

La situation littorale, atout majeur du territoire, lui confère des possibilités de développement qui sont à explorer et adapter.